

---

Aux termes d'un ASSP en date du 04/03/2020, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI SYJI IMMO**

Objet social : Suivant acte reçu par Mr TOUATI Si Mohamed gérant la SCI SYJI 1 rue Jeanne de Toulouse à TOULOUSE le 4 Mars 2012, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SCI SYJI. Siège social : TOULOUSE (31200), 1 Rue Jeanne de Toulouse. Objet : acquisition, gestion, administration de biens immobiliers. Durée : 99 années Capital social : 1000 €. Apports : en numéraire. Cession : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Gérant : Mr Si Mohamed TOUATI, 1 Rue Jeanne de Toulouse 31200 Toulouse. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE

Siège social : 1 Rue Jeanne de Toulouse, 31200 TOULOUSE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TOULOUSE

Gérance : Monsieur TOUATI Si Mohamed, demeurant 1 Rue Jeanne de Toulouse, 31200 TOULOUSE

Clause d'agrément : Le projet de cession est notifié avec demande d'agrément par le cédant, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte extrajudiciaire, à la société et à chacun des autres associés avec indication du délai dans lequel la cession projetée doit être régularisée, lequel délai ne peut être inférieur à trois mois à compter de la dernière en date des notifications ci-dessous.

-L'assemblée des associées se réunit dans le délai de un mois à compter de la notifications du projet à la société, à l'initiative de la gérance.

-En cas d'agrément, la cession doit être régularisée dans le délai prévu.

**Mr TOUATI**

---